

Compte Rendu Réunion de concertation du 28/11/2020 – Niveau 5ème

Responsable de niveau 5ème : Mme VAGINAY

Référentes PCC : KL. TONG et N. FERNAND

PCC : G. PICARD (501) ; H. RAZANAMPARANY et C. GONON (502) ; S. WOZNIAK et K. KHEDIMI (503) ; P. COUAPEL et O. BROOKES (504) ; A. BIANCO (505) ; N. ELBAZ et A. PERROT (506)

Mme Vaginay propose de répondre en reprenant les questions du questionnaire.

- **Aurez-vous le temps de finir les programmes**

Il n'y a pas de raisons que les programmes ne soient pas bouclés en fin d'année. Nous avons repris le rythme normal au collège.

En outre, les enfants ont reçu une formation sur l'outil Teams. Un entraînement à la maison va être organisé.

Cet entraînement aura lieu le 11/12 après midi (voir site NDM pour planning).

- **Y a-t-il un logiciel à télécharger pour Teams ?**

C'est une application qui n'a pas besoin d'être téléchargée mais il est toutefois conseillé de le faire pour une utilisation plus simplifiée. Il faut regarder dans le carnet de correspondance pour avoir un lien qui permet de passer que par internet ;

On peut y déposer un devoir ou rechercher un devoir.

- **Est-il possible de l'installer sur l'ordival ?**

Oui. Monsieur Joubin le confirme. Il est à la disposition des élèves qui ne parviendraient pas à télécharger l'application.

- **La méthodologie : les professeurs peuvent-ils proposer des fiches de méthodologie ?**

C'est une demande qui vise principalement les matières de français et Maths et **Histoire Géo**. Les parents demandent que les professeurs de français et HG précise une méthode pour construire une réponse. On peut demander de faire un devoir type avec les élèves.

Mme Vaginay va faire un message dans ce sens aux professeurs concernés pour aider les enfants à comprendre les attendus. Une annonce dans ce sens sera faite lors des 6 conseils de classe.

- **Concernant les dispositifs existants pour aider les élèves pouvant rencontrer des difficultés :**

Un bilan mi-trimestre a permis d'identifier les enfants qui avaient de grandes difficultés et de prévenir les familles.

Mme Lachaux accueille 20 élèves en soutien en maths. Ce soutien est obligatoire, contrairement à l'aide aux devoirs.

Le système d'aide aux devoirs est proposé aux enfants qui présentent des difficultés. **13** élèves y sont. L'établissement l'a proposé à d'autres familles mais il y a eu plusieurs refus. Ce soutien se passe le mardi ou le jeudi sur la pause méridienne et c'est un dispositif gratuit. Les élèves sont proposés par les enseignants. Mme Rinuccini et M. Desrosiers donnent des outils aux élèves pour mémoriser les leçons, faire efficacement leurs devoirs ou améliorer la prise de notes.

En janvier, d'autres élèves vont pouvoir intégrer le dispositif car les élèves n'ont pas vocation à y rester. Si des parents souhaitent que leurs enfants bénéficient de cette aide, ils peuvent la demander. Il reste des places.

Un tutorat par les élèves du lycée est également proposé dans toutes les matières C'est le professeur qui propose, mais les parents peuvent aussi demander par le carnet. Il reste aussi des places.

Mme Vaginay va demander aux professeurs de penser à mettre un mot dans le carnet pour prévenir les parents.

> site NDM en complément LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT EN CINQUIEME : <https://www.notredamedesmissions.fr/web/page.php?id=467>

- **Concernant les attendus des professeurs**

Mme Vaginay répond sur la musique en particulier : Il peut y avoir la barrière de la langue à l'écrit.

Il faut que l'enfant redemande ce qu'il doit faire s'il n'a pas compris, ou envoyer les délégués dans la semaine demander des précisions. En techno, précision des projets sur scolinfo.

Il faut inciter les élèves à apprendre le cours avant de faire les exercices. C'est un constat général.

- **Comment prendre rdv avec les professeurs ?**

Tout est possible pour prendre rdv avec un professeur : en présentiel, par Teams, ou par téléphone. Et le tout via le carnet.

- **L'entraide :**

L'entraide binôme /trinôme existe et c'est principalement pour les devoirs mais également pour s'entraider.

- **Les gratifications :**

Les récompenses dépendent de la classe, de l'enfant. On recherche une cohérence dans la classe. Il n'y a pas de critère précis. Ce n'est pas basé sur la moyenne. C'est un point qui prend en compte l'enfant dans son collectif. C'est dans l'intérêt de l'élève de prendre en compte son investissement, son travail et son comportement. De plus on prend en compte la diversité des élèves et on assure une cohérence dans chacune des classes.

- **Les sorties en EPS**

Il faut différencier deux points de vue, le sanitaire et le sécuritaire :

- ✓ Du point de vue sanitaire :

Les sorties sportives à l'extérieur sont fortement recommandées. Il faut que les enfants soient dispersés pour éviter les attroupements dans le gymnase et dans la cour.

- ✓ D'un point de vue sécuritaire :

M. Vella a donné son autorisation pour les sorties au Bois et les élèves sont toujours par 2/3 et le trio doit pointer régulièrement auprès du professeur. Les zones ont été réduites pour éviter l'éparpillement.

- **Cas contact :**

On ne peut pas avoir de cas contact en classe, mais simplement à la cantine ou au sport où les élèves retirent le masque.

Si l'élève est testé positif, la famille doit prévenir l'établissement. Ce dernier préviendra l'Ars. Et l'établissement prévient les familles des enfants cas contact.

- **Espace de discussion face à la crise.**

Suite aux évènements, 2 temps d'expression ont été programmés : temps de parole pour Samuel Paty et la journée de la tolérance, en plus des heures de « vie de classe » avant et après le conseil de classe. Il n'y a pas eu de restitution mais chaque classe a eu un temps d'échanges et les élèves ont pu exprimer leurs émotions

Mme Bonnemain doit passer dans chaque classe pour discuter.

Les délégués peuvent également en parler

- **Les compétences :**

Mme Vaginay va faire un point avec Mme BONNEMAIN pour voir quelles compétences ont été acquises afin de mieux situer les élèves.

- **Divers :**

Alerte particulière sur les réseaux sociaux WhatsApp : les parents doivent vérifier les téléphones portables des enfants. Il y a encore trop d'enfants qui ont accès à leur téléphone à des heures très avancées (22h/23h).